Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 89 (2000)

Heft: 1: 40 Jahre Überwachung der Radioaktivität in der Schweiz = 40 ans de surveillance de la radioactivité en Suisse

Artikel: Conclusion du séminaire "40 ans de surveillance de la radioactivité en Suisse" : dix propositions concernant l'avenir de la surveillance de la radioactivité en Suisse

Autor: Valley, Jean-François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-308802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conclusions du séminaire «40 ans de surveillance de la radioactivité en Suisse» Dix propositions concernant l'avenir de la surveillance de la radioactivité en Suisse

par Jean-François VALLEY
Institut de radiophysique appliquée, Lausanne

Précisons d'emblée que ces conclusions, tournées vers l'avenir, ne constituent pas une critique des activités passées ou présentes. Elles indiquent plutôt des directions, des objectifs qui devraient guider nos efforts dans les prochaines années.

1. Renforcer les liens entre la surveillance et la radioécologie

Il s'agit de consolider le pont entre les démarches de surveillance, qui sous la pression économique et le controlling risquent de se scléroser en une pure surveillance formelle, et les recherches radioécologiques qui elles ont des exigences élevées, dépassant souvent la simple mesure statique pour analyser les aspects dynamiques des processus naturels. Les deux démarches ne peuvent pas se superposer strictement, cependant elles se fertilisent réciproquement.

2. Appuyer la surveillance par la modélisation

La procédure de modélisation peut paraître moins ambitieuse que celle visant à analyser les phénomènes fondamentaux; cette démarche de synthèse a cependant des retombées importantes. Elle permet d'une part une meilleure compréhension des évolutions de notre environnement et apporte d'autre part deux contributions directes importantes à la surveillance : elle est une aide dans l'optimisation des programmes de surveillance et elle permet une préparation des mesures à prendre en cas de situation accidentelle.

3. Utiliser les connaissances de l'écologie générale

Il s'agit de ne pas tout réinventer. Le comportement des radionuclides dans l'environnement, par exemple dans les sols, est le même que celui des

nuclides stables. Ainsi la surveillance radiologique de l'environnement devrait profiter aussi bien des connaissances que des méthodes développées en écologie générale. Ici aussi des ponts sont à établir et une synergie à rechercher.

4. Réanalyse périodique du plan de prélèvement

Il faut d'abord souligner l'effort important engagé par la Section de surveillance de la radioactivité visant à intégrer toutes les mesures effectuées en Suisse dans ce domaine. Ainsi il ne s'agit pas de tout remettre en cause, en particulier vu l'importance des séries temporelles pour la surveillance des évolutions lentes. Il s'agit plus d'un travail à la marge visant à profiter des opportunités qui se présentent pour apporter une plus grande cohérence au programme de surveillance. Citons comme exemple que le fait de disposer pour un même endroit des valeurs d'activité concernant le sol, l'herbe, le lait, est certainement plus efficace qu'une information non corrélée.

5. Mettre en réseau les réseaux

Les efforts engagés au cours de ces dernières années pour mettre en place des réseaux de surveillance, réseau MADUK (surveillance de l'irradiation externe autour des centrales nucléaires), réseau RADAIR (surveillance de l'activité de l'air sur l'ensemble du territoire), ont été importants en terme d'équipement et de mise au point. Leur indépendance a certainement pour avantage que le risque de panne simultanée est faible. Il apparaît cependant important, à l'heure où l'on commence à se préoccuper du remplacement du réseau NADAM (surveillance de l'irradiation externe sur l'ensemble du territoire), d'analyser la possibilité d'une intégration à terme de ces réseaux, ce qui aurait des avantages d'une part au niveau de la consistance de la surveillance, d'autre part au niveau des coûts d'entretien.

6. Dégager des ressources pour des efforts ponctuels

L'effort engagé pour mettre en service une procédure de surveillance est important et la remise en cause est difficile. Il faut cependant apprendre à renoncer à certains aspects si l'on veut pouvoir, à engagement constant, développer des programmes rendus prioritaires par l'actualité. Cette démarche de renoncement est particulièrement difficile dans un secteur où la continuité des mesures est en soi un gage d'efficacité.

7. Associer la surveillance et l'intervention en cas d'accident

L'idée n'est pas nouvelle. Elle me tient cependant à cœur. En cas d'accident, il faut profiter des compétences accumulées par la surveillance. La vision dichotomique actuelle, consacrant un groupe à la surveillance en situation normale et un autre groupe à la gestion d'une situation accidentelle, est à revoir. Même si les moyens à mettre en œuvre ne sont pas les mêmes, la problématique est identique, à savoir la protection de la population contre les effets des radiations ionisantes.

8. Réanalyser le rôle et l'organisation des commissions

Dans le cadre de la surveillance de la radioactivité, la commission a assuré dans le passé une fonction exécutive. Celle-ci est passée aux mains de la Section de surveillance de la radioactivité au moment de sa création. La reconnaissance du rôle de chacun a permis de repositionner les missions. La coordination des travaux des commissions engagées dans le domaine de la protection radiologique (Commission fédérale de protection contre les radiations, Commission fédérale de surveillance de la radioactivité, Commission fédérale pour la protection atomique et chimique, Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires) a été entreprise par leurs présidents. Ceci constitue un premier pas vers une intégration plus synergique de leurs activités. La réflexion est à poursuivre.

9. Poursuivre l'effort de transparence

Face au problème de l'information, les personnes chargées de la protection radiologique ont tout à apprendre, puis tout à faire pour recréer un climat de confiance. Les expériences négatives ont souvent conduit à un excès de prudence qui est toujours interprété comme une démarche visant à camoufler les risques. Il nous faut apprendre à dire simplement les faits, le plus tôt possible, et accepter de nous tromper à l'occasion. L'information rapide et complète dans le cas de l'incident d'Algésiraz est une expérience positive et doit nous encourager.

10. Engager un programme national d'aide radioécologique dans un secteur contaminé

Cette dernière proposition vise à entrer dans le concret. Il existe sur la planète un certain nombre de sites relativement contaminés et dont les habitants

ne possèdent pas les moyens de régler à satisfaction des problèmes liés à l'assainissement des territoires. Une collaboration de notre pays avec une communauté touché par un tel problème, sur un objectif limité et bien défini, pourrait être intéressante pour les deux parties. Elle pourrait apporter les éléments de solution sur place et d'autre part confronter nos spécialistes de la surveillance à des problèmes concrets et enrichir ainsi leurs connaissances et leurs compétences.